

Assurances marchandises transportées – AMTR

Le transport des marchandises
en toute sécurité

Code produit : AMTR

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : tous les collaborateurs impliqués dans les assurances des marchandises transportées

Prérequis :

aucun

Objectif

- savoir identifier les risques pour assurer efficacement les marchandises transportées

Programme de la formation

1-Introduction

- Bref historique
- Panorama de l'assurance transport
- Environnement, acteurs et vocabulaire du transport et de la logistique

2-Identification des risques en matière de transport de marchandises

- Risques liés aux modes de transport
- Risques liés au chargement et à la nature des marchandises
- Risques liés aux lieux de transit et de destination
- Mesures de prévention
- Risques de guerre

3-Impact des lois et conventions internationales

- Vocabulaire du commerce international
- Transport maritime
- Contrat de transport
- Contrat de vente
 - Incoterms

4-Comment assurer les marchandises transportées et pourquoi ?

- Différentes formes de polices
- Analyse de la police d'assurance française maritime et de ses clauses additives
 - Garanties

- Durée
- Valeur
- Assurance des marchandises transportées par voie de terre
- Assurance des marchandises transportées par voie fluviale
- Assurance des marchandises transportées par voie aérienne

5-Responsabilités des transporteurs et auxiliaires du transport

- Limites de responsabilité du transporteur par les différents modes de transport
- Limites de responsabilité du commissionnaire de transport
- Exonérations
- Prescriptions
- Analyse des différents types de polices de responsabilité

Moyens d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques • Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage • Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de cas pratiques • Exposés à partir d'un diaporama • Échanges d'expériences |
|--|---|